

Révision du Plan Climat de la Ville de Paris

Compte-rendu de l'évènement de concertation organisé par le 17^{ème} arrondissement

Date : 30 novembre 2022

Lieu : Maison de la Vie Associative et Citoyenne

Nom (s) animateur(s) : Simon Bouhoulou et Pierre Schutz

Nombre de participants : 8

Durée : 2h

Thématique : Mobilités

1. Améliorer l'offre pour les mobilités électriques

Constatant que beaucoup de parisiennes et de parisiens ne connaissent pas l'écosystème des véhicules électriques (bornes de rechargements, véhicules en freefloating, etc.) et dans le but de faciliter l'accès à ces véhicules plus propres, nous proposons :

- De créer (ou de mieux faire connaître si cela existe déjà) une carte interactive des bornes électriques à Paris précisant leur état (occupation de la borne en temps réel, type de borne, interopérabilité, tarif, etc.).
- Mieux faire connaître l'offre de freefloating (identification grâce à une signalétique unique, etc.)

2. Améliorer l'offre des transports en commun

Constatant les nombreux problèmes des transports en commun à Paris (desserte, fréquence des bus, accessibilité des métros, blocage des tramways par des véhicules, etc.), et parce qu'un système de transports en commun performant est nécessaire pour réduire nos émissions, nous proposons :

- Que la Ville de Paris demande aux autorités compétentes d'augmenter la vitesse des bus et leurs fréquences,
- Que la Ville propose des systèmes visant à augmenter les verbalisations des véhicules bloquant les voies de tramway (en s'inspirant du système londonien).
- Que la Ville crée des voies de bus en site propre sur l'ensemble du territoire,
- Que la Ville communique sur le respect du code de la route à l'ensemble des usagers.

3. Encourager les mobilités douces

Constatant qu'il est nécessaire de favoriser les mobilités douces pour réduire nos émissions, et que les pistes cyclables de la ville pourraient être améliorées (schéma plus cohérent, sécurisation, etc.), nous proposons :

- De développer l'ensemble des mobilités douces (marche, vélo, etc.),
- De créer des aménagements cyclables cohérents et plus sécurisés (meilleure séparation entre pistes et chaussées, végétalisation des séparations et élévation des trottoirs, etc.)
- D'améliorer la communication concernant le code de la route pour l'ensemble des usagers,
- D'améliorer les aménagements piétons pour encourager la marche, particulièrement dans les rues étroites : proposer notamment le développement des zones de rencontre – La mobilité doit être pensée autour de la place du piéton dans la Ville
- De proposer éventuellement la traction par des animaux (chevaux), peut-être au niveau des bois pour améliorer le confort des piétons.

4. Repenser la circulation automobile

Constatant que nous devons conserver des infrastructures pour les voitures et notamment pour les livraisons, tout en réduisant nos émissions, nous proposons de :

- Fermer les petites rues à l'intérieur des quartiers : l'idée serait de s'inspirer des villes allemandes et néerlandaises qui disposent de plans de circulation créant des impasses et des sens interdits à l'intérieur des quartiers. Ainsi seuls les riverains ont intérêt à rentrer dans le quartier ce qui permet de limiter le transit et réduire la circulation dans les petites rues car si on traverse la ville on a intérêt à emprunter uniquement les grands axes.
- Couvrir entièrement le périphérique pour favoriser de véritables connexions piétonnes entre Paris et les villes voisines
- Développer les places de parking relais aux portes de Paris
- Créer des zones de livraisons facilement accessibles par quartier permettant aux livreurs de se garer et de proposer des mobilités douces pour les derniers kilomètres (vélos cargos, etc.)
- Avoir une meilleure régulation de la circulation des poids lourds dans Paris (revoir les seuils pour interdire aux trop gros camions d'entrer dans Paris)
- À terme, réfléchir pour interdire la circulation des véhicules particuliers (sauf transports alternatifs – covoiture, etc. - et dérogations – déménagements, etc.).

Merci de votre participation !

Comment partager votre compte-rendu ? En le déposant sur ParisBox.

Merci de transmettre le document dans un délai de 3 jours suivant l'évènement. Cette action est importante car elle permettra de réaliser une synthèse de l'ensemble des débats animés avec le kit mais surtout de nourrir les feuilles de routes locales. Les contributions jugées prioritaires seront mises en ligne sur decider.paris.fr afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance.